



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RPS Media

Question écrite n° 48665

Texte de la question

M. Paul Quilès appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur la situation de l'entreprise RPS Media, qui fabrique des disquettes informatiques et dont l'usine située à Albi (Tarn) emploie 115 salariés. À la suite d'erreurs de gestion et de choix stratégiques discutables, l'entreprise se trouve actuellement en redressement judiciaire. Il ne serait pas compréhensible que le personnel subisse les conséquences de cette grave crise, alors qu'il a fait la preuve de sa capacité d'adaptation aux divers processus de production de technologies informatiques. Il serait également inacceptable de voir disparaître le seul fabricant français de disquettes informatiques. Il lui demande, en conséquence, ce qu'il compte faire pour permettre la pérennité de l'entreprise RPS Media et de son personnel.

Données clés

Auteur : [M. Quilès Paul](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48665

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 909